



Compte-rendu Conseil Municipal du 23/06/2025

SÉANCE DU LUNDI 23 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 23 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Maine, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 16 Juin 2025

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Pouvoirs :

Madame FOUSSAT Françoise a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Luc ANDRE

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2025

Aucune observation.

Délibération validée à l'unanimité.

2 – Fixation nombre-répartition sièges Aurillac Agglo 2026-2032

Le nombre des conseillers communautaires est maintenu à 68 dont 2 pour la commune de Jussac.

Délibération validée à l'unanimité.

3 – Consultation schéma communautaire des mobilités

Élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour améliorer les déplacements et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Deux phases de concertation :

1. Phase de diagnostic (avril 2023) : Identification des pratiques de déplacements et recensement des besoins liés aux transports en commun, covoiturage, vélo et mobilités actives.
2. Phase de définition des orientations (septembre 2023) : Affinement des propositions d'actions, aboutissant à une vingtaine d'actions proposées, dont 10 retenues comme prioritaires :
 1. Création de parkings relais aux entrées d'Aurillac.
 2. Aménagement de points multimodaux dans les communes périurbaines.
 3. Mise en place de lieux de rencontre mobilité dans les communes excentrées.
 4. Révision des lignes périurbaines et urbaines.
 5. Liaison des points multimodaux à Aurillac via les transports collectifs.
 6. Développement des Plans de Mobilité Inter Employeur et promotion du Forfait Mobilités Durables.
 7. Communication et accompagnement autour du covoiturage.
 8. Élaboration d'un schéma directeur des infrastructures cyclables.
 9. Collaboration pour améliorer la desserte ferroviaire.
 10. Coordination des actions de mobilité avec les territoires voisins.

Le projet s'appuie sur quatre orientations stratégiques, avec un focus sur le développement des infrastructures (pistes cyclables, aires de covoiturage) et des services adaptés :

1. Mailler le territoire de points d'intermodalité : Création de parkings relais, points multimodaux et lieux de rencontre mobilité pour faciliter les déplacements intermodaux.
2. Réorganiser l'offre de transport collectif : Amélioration de la desserte, des fréquences et des horaires pour mieux répondre aux besoins des habitants.
3. Accompagner le changement de pratiques : Sensibilisation et accompagnement pour encourager l'adoption de modes de transport durables.
4. Conduire des actions partenariales : Renforcement des connexions avec les territoires voisins et amélioration de la desserte ferroviaire.

Il est réalisé en collaboration avec le bureau d'études Lee Sormea et le CPIE de Haute-Auvergne. L'objectif global est de structurer une mobilité durable, intermodale et adaptée aux besoins des habitants, tout en réduisant l'impact environnemental des déplacements.

AVIS FAVORABLE - Délibération validée à l'unanimité.

4 – Subventions aux associations -2025

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
OCCE Ecole	3 300€	5 000€*		*voté en Conseil Municipal du 26/02/25 - classe découverte
APE	2 300€			
Amicale Classe 69				Pas de demande de subvention
Amicale des Retraités	300€			
Anciens Combattants AFII	450€			
CAJ	1 900€			
CJRPI	1 000€			
Comice Agricole	400€			
ACCA Diane Jussacoise	350€			
Camion RC15	200€			
Cantal Ecoute Cancer	150€			
Familles Rurales	300€			
Gymnastique volontaire	500€			
Jussac Padel Tennis Club	1 000€			
Retraite sportive Vallée de l'Authre	300€			
Ancien U.S.J				Pas de demande de subvention
Line Danse and Co	150€			
Comité des fêtes	2 000€	1 000€		Proposition excep pour les 10 ans du Comité des fêtes
Pétanque Jussacoise			300€	Seulement si demande de subvention en due forme
Talents aiguilles			250€	Seulement si demande de subvention en due forme
Team Lavigne			150€	Seulement si demande de subvention en due forme
Retraite heureuse au pré				Pas de demande de subvention
SOUS TOTAL	14 600€	6 000€	700€	

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
Donneurs de sang bénévoles	300€			
Amicale des Prés Verts	200€			
RC St Cernin				Pas de demande de subvention
Handball NRJSC	300€			
Ping du Pays de Naucelles	150€			
Vergers de la Vallée de l'Authre	250€			
USVA section séniors	2000€			
USVA section école de foot	700€	500€		Déplacement à Montpellier 21/22 juin 2025
SOUS TOTAL	3 900€	500€		

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
ADMR St Cernin	200€			
AMF THELETHON			200€	Seulement si demande de subvention en dûe forme
Foyer Socio-éducatif (collège St Cernin)			150€	Seulement si demande de subvention en dûe forme
Fond de solidarité pour le logement (FSL Cantal)		1000€		Proposition en municipalité
Prévention routière	50€			
Restos du Cœur Antenne d'Aurillac	400€			
Épicerie sociale ABC	200€			
ASED Cantal			150€	Seulement si demande de subvention en dûe forme
Secours Catholique	200€			
SPA Antenne Aurillac	150€			
Union Des Sociétés de Musique du Cantal - UDSMC		300€		Concert 23 mars 2025 à la salle polyvalente
SOUS TOTAL	1 200€	1300€	500	

PROPOSITION (€)	PROPOSITION EXCEPTIONNELLE (€)	RESERVE EN EUROS (€)	TOTAL GENERAL
19 700€	7 800€	1 200€	28 700€

Précisions : les subventions votées seront mises en paiement à leurs bénéficiaires après fourniture des documents comptables et de gestion demandés.
Délibération validée à l'unanimité.

5 – Demande de subvention au titre des amendes de police : Mise en sécurité du carrefour d'Esclauzels avec la route départementale n°59
Inscription auprès du Conseil Départemental du Cantal au titre des amendes de police 2025 des travaux de mise en sécurité du carrefour d'Esclauzels avec la route départementale N°59 estimés à 20 842.74€ HT (avec une estimation actualisation de + 1.8%)
Aide de 25% demandée soit 5 210.69€.
Délibération validée à l'unanimité.

+ Information : Prise en charge par Aurillac Agglo des travaux concernant l'aménagement du Point d'Apport Volontaire d'Esclauzels.

6 – Sortie d'un bien de l'inventaire suite à cession : tracteur débroussailleuse ETESIA (2016) DDM2025-008 du 19/05/25 : acquisition d'une débroussailleuse autoportée pour les services techniques municipaux (avec reprise de l'ancienne débroussailleuse autoportée) auprès de l'entreprise DEFI MAT sise rue Galilée – Zac Puy d'Esban – 15130 YTRAC.

Dépense : 12 750 € HT soit 15 300 € TTC

- Acquisition nouvelle débroussailleuse autoportée : 14 250€ TH
- Reprise ancienne débroussailleuse autoportée : 1 500€ HT.

Il convient de valider la sortie du bien de l'inventaire.

Délibération validée à l'unanimité.

7 – Mise à jour du tableau des effectifs : modification temps travail d'un agent de maîtrise (cantinière) au 01-09-2025

Nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'agent de maîtrise permanent (catégorie C) exerçant les fonctions de cantinière à temps non complet (31 heures hebdomadaires) vers un temps complet (35 heures hebdomadaires) au 01/09/2025 afin de répondre à une nouvelle mission : conception et service des repas pour les enfants du CSIVA.

Avis FAVORABLE du Comité Social Territorial réuni le 12/06/2025.

Délibération validée à l'unanimité.

8 – Contrat apprentissage : CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)

Rentrée scolaire 2025-2026, signature d'un contrat d'apprentissage :

Service d'accueil : Écoles

Fonctions de l'apprenti : Écoles / garderie/ cantine

Diplôme ou titre préparé : CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)

Durée : 10 mois

Avis FAVORABLE du Comité Social Territorial (CST) du 12/06/2025.

Délibération validée à l'unanimité.

9 – SDEC : Eclairage Public Route de Bessou

2 nouveaux lampadaires seront posés.

Montant total de l'opération = 10 600€ HT :

- 1 versement de 2 650€ à la commande des travaux
- 2ème versement au décompte des travaux.

Délibération validée à l'unanimité.

10 – CSIVA : convention repas des mercredis

Volonté du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre (CSIVA) de voir la prestation - conception et service- des repas des mercredis pour les bénéficiaires du centre pris en charge par la Commune de Jussac.

Nécessite la signature d'une convention entre le CSIVA et la Commune de Jussac.

Délibération validée à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE

➤ DDM2025-003 du 07/04/25

Vidéoprotection :

- Mise en place d'une solution avec batteries à charge rapide « coffret candélabre ou poteau électrique »,
- Déplacement du coffret candélabre « rond-point D922 » desservant les caméras ZAE des Rivières, Montplaisir,
- Déplacement de la caméra « chemin des Rivières » sur le candélabre « rond-point D922 » (vision sur route de Montplaisir et route du Moulin)

Entreprise PROTECT SYSTEM 15 : 7 009.76 € HT soit 8 411.71 € TTC

➤ DDM2025-004 du 17/04/2025

Acquisition d'un broyeur d'accotement pour les services techniques municipaux

Entreprise DEFI MAT : 6 980.00 € HT soit 8 376.00 € TTC

➤ DDM2025-005 du 17/04/2025

Acquisition d'une débroussailleuse pour les services techniques municipaux

Entreprise CAUMON – EMJ 15 : 728.88€ HT soit 874.65€ TTC

➤ DDM2025-006 du 17/04/2025

Acquisitions pour les services techniques municipaux :

- Une scie à ruban à métaux manuelle portative
- Une scie radiale

Entreprise PROLIANS Aurillac : 1 024.34€ HT soit 1 229.21€ TTC

➤ DDM2025-007 du 13/05/2025

Convention d'ouverture de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Centre France

Montant	200 000.00 €
Durée	12 mois
Taux de référence	Euribor 3 mois
Marge	0,700%
Montant minimum des tirages	Aucun
Paieement des intérêts	Trimestriel à terme échu
Mode de règlement des intérêts et du capital	Prélèvement auprès de votre Trésorerie
Commission d'engagement	0,20% du montant choisi

➤ DDM2025-008 du 19/05/2025

Acquisition d'une débroussailleuse autoportée pour les services techniques municipaux (avec reprise de l'ancienne débroussailleuse autoportée)

Entreprise DEFI MAT : 12 750 € HT soit 15 300 € TTC

- Acquisition nouvelle débroussailleuse autoportée : 14 250€ TH
- Reprise ancienne débroussailleuse autoportée : 1 500€ HT

➤ DDM2025-009 du 16/06/2025

Acquisition d'une épareuse pour les services techniques municipaux

Entreprise COMBES EQUIPEMENTS : 15 300 € HT soit 18 360 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

- 2 emplois - été 2025 - aux ateliers municipaux : 1 en juillet /1 en août
- 1 agent des ateliers a demandé une mise en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} juillet 2025 pour une durée de 1 an pour se consacrer à un nouveau projet professionnel.
 - La durée de la disponibilité ne peut excéder 5 ans, renouvelable dans la limite de 10 ans pour l'ensemble de la carrière de l'agent.
 - L'agent ne perçoit aucune rémunération.
- Traverse de Jussac : courrier de riverains qui connaîtraient des difficultés suite aux travaux. Lecture de la lettre reçue en recommandé le 19/05/2025.
Monsieur le Maire rappelle le recours à l'assistance du CIT pour les travaux de la traverse, leur assistance sera sollicitée pour envisager des solutions correctrices.
- Madame CLUSE
 - Point sur la rentrée scolaire à venir : nouveaux horaires garderie et ALAE : 1 seule réclamation à ce jour.

Fin de séance à 20h35.

Le/La secrétaire de séance,

Jean-Luc ANDRÉ



Le Maire,

Jean-François RODIER

